COMMUNIQUÉ OFFICIEL

CONSIGNATION DES EMBALLAGES

La Préfecture du Nord communique :

« De nombreuses contestations nées de la pénurie d'emballages sont survenues depuis un certain temps.

» La question a fait l'objet d'une étude publiée au Bulletin officiel des prix par la voie duquel M. le Ministre, secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux finances, a appelé l'attention des industriels et des commerçants sur le régime applicable en matière de consignation d'emballage de toutes natures : récipients en verre ou en grès, sacs, boitages métalliques ou en matières plastiques, tubes pour gaz comprimés ou liquides, etc.

» Il est rappelé que les tarifs de consignation peuvent être fixés sans qu'une autorisation du comité central des prix soit nécessaire, sous la double condition expresse :

» 1° Que tout emballage doit être obligatoirement repris par le vendeur, le remboursement sur récipient vide rendu par l'acheteur devant correspondre exactement au prix auquel la consignation a été effectuée ;

» 2° Que le tarif de la consignation reste en rapport avec la valeur de remplacement du récipient.

» Il est précisé en outre que :

A) La règle ainsi applicable en matière de consignation d'emballage n'autorise pas à éluder les prescriptions de l'article 17 de la loi du 21 octobre 1940 qui interdisent toute modification non autorisée des conditions de vente.

» C'est ainsi que dans le cas où, en raison des difficultés actuelles touchant le réapprovisionnement en emballages neufs, un industriel ou un commerçant décide de modifier une vente de marchandises « logées » en vente des mêmes marchandises sous emballage consigné, déduction doit être faite de la valeur de l'emballage jusqu'alors incluse dans le prix de la marchandise « logée » de telle sorte que le prix total (valeur de la marchandise plus montant de la consignation) reste strictement égal au prix auquel était vendue la même marchandise « logée ».

» Lorsqu'elle n'est imputable qu'à une hausse du coût de l'emballage, toute majoration du prix total (marchandise plus consignation) ne peut être admise que dans la mesure où le montant de cette majoration ne porte strictement, et en valeur absolue, que sur le prix de la consignation d'emballage.

B) Sont maintenues les conditions d'usage habituellement en vigueur en matière de consignation, notamment celles concernant la réparation des emballages avariés (fûts métalliques ou en bois percés ou défoncés, sacs déchirés) quand, en vertu des usages professionnels ou des contrats, cette réparation incombe à l'acquéreur de la marchandise.

C) Il est recommandé, dans toute la mesure du possible, de faire figurer sur les emballages le prix de leur consignation.

» D) Tout refus de reprise du matériel consigné, quand il est rendu en bon état, de même que tout refus de remboursement de l'intégralité du prix de la consignation, est considéré comme un fait de majoration illicite des prix et, comme tel, est passible des poursuites prévues par la loi du 21 octobre 1940.

» Les commerçants sont priés de respecter la réglementation qui précède faute de quoi les pénalités prévues par la loi du 21 octobre 1940 leur seront applicables. »

AVIS ET COMMUNICATIONS

PROTECTION CONTRE LES EFFETS DES ENGINS INCENDIAIRES

L'attention de la population est appelée sur les dangers que présentent les plaquettes incendiaires utilisées par certaines aéronautiques.

Ces engins se présentent sous la forme de plaquettes de celluloïd carrées de 5×5 c/m (exceptionnellement 10×10 cm) de 1 m/m d'épaisseur, pesant 5 grs. Au centre de la plaquette est percé un orifice circulaire de 1 c/m de diamètre, recouvert de gaze imprégnée d'une solution de phosphore ou contenant un morceau de phosphore.

Un avion peut disperser 30.000 plaquettes.

Ces plaquettes restent inertes sur le sol tant que l'humidité de l'air s'oppose à l'évaporation du liquide imprégnant la gaze protectrice. Dès que l'air est devenu suffisamment sec pour que cette eau soit évaporée, condition qui, par temps sec et ensoleillé, est réalisée quelques heures après le lever du soleil, le phosphore prend feu spontanément et enflamme le celluloïd. Il se produit alors une flamme de 20 c/m de longueur environ, susceptible de communiquer le feu à toutes les substances sèches environnantes. Les fumées produites par la combustion sont toxiques.

Le danger présenté par la dispersion de telles plaquettes sur une région forestière ou agricole, en période de sécheresse est donc grave en raison de la multiplicité des foyers d'incendie.

Celles-ci ne doivent être manipulées qu'avec précaution. La personne qui les découvre se gardera de les toucher ave cla main. Elle peut, si elle dispose du matériel nécessaire, soulever l'engin avec un outil à long manche : pelle, fourche, etc..., et le jeter ensuite dans un seau rempli d'eau. L'engin est ainsi neutralisé et peut être transporté sans danger jusqu'à l'endroit où il sera procédé à sa destruction, ou tout au moins jusqu'à un emplacement découvert où le danger d'incendie n'est pas à craindre. Dans le cas où la personne qui découvre l'engin ne disposerait d'aucun outil, il lui appartiendrait d'essayer de neutraliser la plaquette en la recouvrant de terre, de repérer son emplacement et de prévenir ensuite les autorités locales qui feront procéder à son enlèvement.

LA CULTURE DU TABAC

M. Albert Dumont, expert paritaire des planteurs de tabac, nous communique :

« La question du tabac est toujours à l'ordre du jour

» A l'heure actuelle, la S.E.I.T.A (Société d'exploitation industrielle du tabac et des allumettes) pourrait à notre avis augmenter le rendement de la prochaine récolte, car il ne faut pas espérer de tabac exotique.

» Déjà elle a autorisé les planteurs à cultiver une quantité de pieds un peu supérieur à leur déclaration.

» Pour notre tabac du Nord ne pourrait-elle pas tolérer que les planteurs laissent pousser 10 ou 11 feuilles par pied au lieu des sept autorisées ?

» Nous avons soulevé cette question devant M. le Directeur de la culture et nous lui avons rappelé l'expérience faite en 1928 chez les planteurs du Nord, expérience qui a prouvé que le nombre de feuilles était non seulement intéressant pour la S.E.I.T.A. mais aussi pour le planteur dont le rendement en poids était très appréciable.

» M. Hernu a tenu compte de notre démonstration et va en saisir la Direction générale. Que les planteurs attendent de connaître a décision avant de pratiquer l'écimage ».

MARCHANDISES PERDUES EN MAI 1940

La 1re Région Economique, 116 rue de l'Hôpital-Militaire à Lille informe les industriels que le wagon 172.923 probablement « Nord » ayant contenu une grande quantité de boites de raccords pour électricité lors des événements de mai 1940, a été repéré ; Rappelle en outre qu'elle possède un assez grand nombre de numéros de wagons (principalement charbon et métallurgique) dont les propriétaires (expéditeurs ou destinataires en mai 1940) ne sont pas connus.

T. S. F.

RADIO-BRUXELLES RELAYÉ PAR RADIO-LILLE

SAMEDI 5 JUILLET

7 h. : Musique matinale.
7 h. 30 : Informations.
8 h. 30 : Cocktail musical.
9 h. : Orchestre.
9 h. 30 : Informations.
11 h. 30 : Concert apéritif.
12 h. : Quelques monologues.
12 h. 15 : Au bal-musette.
13 h. : Informations.
13 h. 15 : Groupe Musette.
13 h. 30 : « Agence Piptie ».
13 h. 35 : Musique de danse.
14 h. : Jim et Joujette.
14 h. 15 : Orchestre-Radio.
16 h. : Informations.
16 h. 15 : Musique de danse.
17 h. Concert Reynaldo Hahn.
17 h. 30 : Musique de Chambre.
18 h. Chronique sportive.
18 h. 05 : La vie wallonne.
18 h. 10 : « La Bohème ».
19 h. : Pages de Léon Donnay.
19 h. 10 : Chanson de la semaine.
19 h. 30 : Informations.
19 h. 45 : « Radio-Variétés ».

Femme gaie, ménage uni

Rien n'irrite un mari comme une femme constamment triste et patraque. Vous serez toujours de bonne humeur, bien portante et fraîche si vous prenez des Gouttes Floride au moindre signe de fatigue. Cette préparation végétale, spécialement composée pour la femme, calme les nerfs, régularise la circulation, décongestionne les organes féminins, procure en un mot une santé parfaite. Prises régulièrement à partir de la quarantaine, les Gouttes Floride évitent tous les accidents graves du retour d'âge et prolongent la jeunesse. 12 fr. 25 le flacon. Ttes Phies. 11248

ANNONCES LÉGALES

ETUDE DE Me FERNAND GOMBERT
Docteur en Droit - Avoué
33, RUE D'INKERMANN, 33 - LILLE

Licitation MARESCAUX-MARLIER

A VENDRE

le MARDI 29 JUILLET 1941, à 14 h., au Tribunal Civil de Lille, en l'une des salles du Palais de Justice. Enchères par ministère d'avoué.

VILLES DE LILLE ET DE LOOS
238, rue du Faubourg des Postes

UNE MAISON

avec dépendances, fonds et terrain en dépendant, d'une contenance d'environ 3.326 m2 95, repris au cadastre de Lille sous le n° 742 P de la section E et à celui de Loos, sous le n° 371 P de la section B.

Mise à prix ..... 15.000 francs

Avis important. — Il est rappelé que seules les personnes ayant obtenu de Monsieur le Préfet du Nord l'autorisation d'acheter, conformément à la loi du 16 novembre 1940, seront autorisées à porter des enchères.

Il est recommandé de solliciter cette autorisation préfectorale au moins 15 jours avant la vente.

S'adresser pour tous renseignements :
1° Au Greffe du Tribunal civil de Lille ;
2° A Me Robert VANDENBUSSCHE, Docteur en Droit, Notaire à Lille, 62, rue de l'Hôpital-Militaire ;
3° A Me Fernand Gombert, Docteur en Droit, avoué à Lille, 33, rue d'Inkermann. 13.125

SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'Administration a décidé que le dividende de l'exercice 1940, voté par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Juin 1941, soit brut 22 francs par action A et 10 francs par action B, serait mis en paiement le 15 juillet 1941, sous déduction des impôts chez le Crédit du Nord, dans ses succursales et agences.

Les prix nets sont fixés comme suit :
15.76 par action A nominative.
14.11 par action A au porteur (coupon n° 32)
7,09 par action B. 2.212

Etude de Me Lucien DESROUSSEAUX
Notaire à Lille, 143, Bd de la Liberté

A VENDRE

Le Lundi 28 Juillet 1941, à 14 heures, en la salle des Adjudications des Notaires de Lille, 7, rue de Puebla

LILLE

Terrain de 9.378 mètres carrés
d'un front sur
Boulevard Montebello de 97 m. 74
Rue Moillet, de 95 m. 40
Rue de Brigode de 108 m. 67

MISE A PRIX : 1.875.600 FRANCS

Les amateurs sont priés de se munir de l'autorisation préfectorale prévue par la loi du 16 novembre 1940. — Se renseigner à l'Etude avant le 13 juillet. 13.118

Syndicat des Cabaretiers
4, rue Garnot, 4, TOURCOING

CESSION - DEUXIEME AVIS

Par acte S.S.P enregistré le 20-6-1941 folio 14, N° 1, M. VANDUYNSLAGER Jules a cédé à M. VANDUYNSLAGER Camille, un fonds de commerce estaminet, sis à Tourcoing rue de la Marlière, 21, où les oppositions seront reçues dans les 20 jours du présent avis.

R.O.V.C. du 2 Juillet 1941
10.580

CESSIONS

A CÉDER
COMMERCE FOURRURES
prospère, bien situé dans grande ville P.-de-C. Ecrire Réveil sous initiales V.C.H.N. 4.101

VENTES, ACHATS ET LOCATIONS D'IMMEUBLES

RONCHIN, Rue Henri Dillies, 23
A LOUER : 1er étage. Appart. 2 pièces grenier et cave, 150 fr. par mois. — S'adresser rue Gambetta, 241, à LILLE 34.201

A VENDRE Marais-de-Lomme
IMMEUBLE DE RAPPORT sinistré
S'adresser à **DUGOIN-POISSONNIER** 337, Avenue de Dunkerque, LOMME. 13.134

MALADIES DES LAPINS
Plus de lapins malades, plus de mortalité si vous employez la **Liqueur « ALPHI NIPAL ». En vente toutes Pharmacies.** A défaut, écrire aux **Laboratoires ALPHI,** 81, rue d'Isly, LILLE. 10.124

EMPLOYE S.N.C.F., sans enfant, recherche **Maison à louer** 4 ou 5 pièces avec e.g.é. Valenciennes, Anzin ou environs. Ecrire G.L.H.M. « Réveil » à VALENCIENNES. 3.204

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE POUR CAUDRY
Bon Ouvrier BOULANGER
CONDITIONS INTÉRESSANTES
Ecrire **Boulangerie Vanpeperstraete,** 47, rue A. Briand, CAUDRY (Nord). 13.121

Vous aurez
Toujours du TRAVAIL
dans
L'ÉLECTRICITÉ - LA RADIO
L'ÉCLAIRAGISME, etc...
LE CINE PARLANT
ENSEIGNEMENT RATIONNEL CHEZ VOUS par correspondance, SANS PEINE
ECOLE MODERNE DE T.S.F.
3, Rue Laffitte, PARIS-9e
Prix réduits pour chômeurs et campeurs
COURS PRÉPARATOIRES
aux Administrations de l'Etat
Demandez la brochure gratuite N° 25 E 3

DUJARDIN et Cie, 82, rue Brûle-Maison, à LILLE, recherchent bons
OUVRIERS AJUSTEURS TRACEURS, PERCEURS 22.110

ON RECHERCHE POUR LILLE :
Un Fondeur pour gros cubillot
SACHANT TIRER LA FONTE
Ecrire au Réveil sous initiales N.A.C.L. 22.119

DEMANDES D'EMPLOIS

DAME SEULE, 59 ans, encore alerte, **demande place chez Dame ou Monsieur seul âgé.** Ecrire Réveil sous initiales V.C.M.D 6.606

DIVERS

Achat Machines a ecrire, Vente, Loc. BLANCHART. 42, r. Gambetta. LILLE 13.101

CAISSE FRATERNELLE

de Capitalisation. (Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 Juin 1938).
au Capital de VINGT MILLIONS entièrement versé.

Siège Social : 6 et 8, Rue Léon Trulin, LILLE

TIRAGE D'AMORTISSEMENT DU 30 JUIN 1941

Combinaisons sorties à ce tirage	QIT	JXS	VHJ	NCX	PIH
Nombre de titres en cours portant ces combinaisons	61	23	27	39	32
Titres remboursables :					
1 Titre de 100.000 francs	»	1	»	»	»
2 Titres de 50.000 francs	»	»	2	»	»
16 Titres de 25.000 francs	2	2	4	2	6
61 Titres de 10.000 francs	17	11	10	14	9
65 Titres de 5.000 francs	20	5	8	19	13
19 Titres de 2.500 francs	15	2	»	1	1
18 Titres de 1.000 francs	7	2	3	3	3

DOUZE TIRAGES PUBLICS GARANTIS PAR AN
au siège social, le dernier jour de chaque mois, à 9 heures

Tout titre porte une combinaison de 3 lettres.

Trois roues mobiles désignent chaque mois cinq combinaisons de trois lettres.

Un titre sur 3125 remboursé par mois (Près de 1 sur 10 en 25 ans, durée du tarif actuel).

Tout titre participe au tirage si les cotisations échues ont été payées jusqu'à celle du mois précédent inclusivement.

Prochain tirage le 31 Juillet 1941.

182 TITRES POUR UN MILLION 600.500 FRANCS

1 TITRE DE 100.000 francs

M. Bauchet-Bocquet, à Penin (P.-de-C.).

2 TITRES DE 50.000 francs

M. Letellier Maurice, Hodeng-au-Bosc (S.-I.).
Mlle Courseau Yvonne, à Saugy par Charost (Cher).

16 TITRES DE 25.000 FRANCS

Mlle Suin T., Hameau de Treupe, Avelin (N.).
M. Lanzoni-Trimino, Boulanger, à Sedan (A.).
Mlle Paquin Georgette, à Regret (Meuse).
M. Jannel, à Oches (Meuse).
M. Poirier, Bd de la Rochelle, Bar-le-Duc (M.).
Mlle Mathiaud Marcelle, Valigny-le-Monial.
Mme Lhote, 4, rue des Sablons, Sceaux (S).
Mme Choue S., Cultivatrice, Piennes (M.-M.).
Mlle Niay Yvone, à Renausart (Aisne).
M. Niay Jean, à Renausart (Aisne).
Mlle Verschave, à Steenwoorde (Nord).
M. Lesage-Lepoivre, Achiet-le-Petit (P.-de-C.).
M. Warin A., Courcelles-le-Comte (P.-de-C.).
M. Delaporte, Assainvillers p. Montdidier (S.).
M. Toquenne, Cult., Mezières-en-Santerre (S.).
M. Souillart P., 33, rue Masclet, Amiens (S.).

61 TITRES DE 10.000 francs

M. Louchart-Crinquette, Vieux-Berquin (N.)
5 titres de 10.000 fr. soit 50.000 fr.
M. Dubreucq-Séverin, à Mouchin (Nord).
5 titres de 10.000 fr soit 50.000 fr.
M. Anciaux-Fontaine, à Feignies (Nord).
2 titres de 10.000 fr soit 20.000 fr.
M. Lehmann-Prieur, à Ainbonville (H.-M.).
M. Maillard Ange, Le Metz-en-Vignoc (I.-V.).
Enfants Desevedary, à la Quarandaise (I.-V.)
Mlle Baudier R., à Mourmelon-le-Grand (M.)
Mlle Lorcin, Crevecœur-Ste-Menehould (M.)
Mlle Caillet Y., Institutrice, Sallerange (M.)
M. Paquentin Etienne, à Gueschart (Somme)
M. Bugnon A., 11, rue du Commerce, Gex (A.)
M. Mahé J. fils, r. du Fort, Cerfontaine (N.).
M. Greverend G., Caudebec-en-Caux (S.-I.).
M. Delporte fils, r. du Corbeau, Douzies (N.).
Mme Lemaitre R., Boucherie, Vaucouleurs (M.)
M. Lahaye André, Bournonville (Marne).
Mlle Blondin E., Dombasles-en-Argonne (M.).
M. Vaillant Arthur, Issy-les-Moulineaux (S.).
M. Lebrun, 27, r. des Chênes, Bezons (S.-O.).
M. Prevost Gilbert, Viry-Châtillon (S.-O.).
M. Laubies André, à Athis (Seine-et-Oise).
M. Jacquemard, St-Pierre-du-Perray (S.-O.).
M. Carlier Marcel, Fort d'Ivry-sur-Seine (S.).
Mlle Carlier C., Fort d'Ivry-sur-Seine (S.)
M. Carlier Jean, Fort d'Ivry-sur-Seine (S.).
Mme Thévenlaut M., La Caillete, à Avrée (N.)
Mlle Blet L., Soignolles par St-Sylvain (C.).
M. Samson A., Charcutier à Argences (C.).
M. Réal A., rue de l'Eglise, à Honnechy (N.).
Mlle Tiret M., Grande-Rue, à Maignelay (O.).
M. Piza, 3, rue des Bardeaux, Compiègne (O.)
M. Lallemand B., rue du Laps, Davrey (A.).
M. Peltier L., Rte Nationale, Folembray (A.).
M. Dessaint Hector, à Warmeriville (Marne).
M. Beaupère-Pariset, Châlons-sur-Marne (M.)
M. Logeart-Gnénesson, Rte Louvois, Reims (Marne).
Mlle Malesys Jacqueline, à Godewaersvelde (Nord).
M. Thenez M., r. d. Bois, Vieux-Berquin (N.).
M. Colson M., 78, rue de Lyon, à Sens (Y.).
M. Brisacques-Desmons, cité Casimir, Auby (Nord).
M. Janneau-Bécart, Fosse 14, Lens (P.-de-C.)
M. Coyette G., 54, r. d'Aveluy, Albert (S.).
Mlle Quintin, 4, rue de Gugny, Arras (P.-C.)
Mme Vonthournout, à Marcq-en-Barœuf (N.).
M. Fontaine, Boulanger, Cerisy-la-Forêt (M.).
M. Delaporte-Minet, à Tubersent (P.-de-C.)
M. Gay-Oriach, à Contes (Pas-de-Calais).
Mlle Forfait Rose, à Sotteville (S.-I.).
Mme Vraux, r. des Blancs-Mouchons, Doual (Nord).
Mme Villoo J., 43, rue de Paris, Gien (Loiret)
Mlle Beziel, Le Chemin Bigot, Javène (L.-V.)
M. Huet J., Saint-Aubin-du-Pavais (I.-et-V.).

65 Titres de 5.000 francs

M. Trahard L., Lorient, Cne de Verrières (O).
10 titres de 5.000 fr. soit 50.000 fr.
M. Féron-Tellier, Vaux-les-Amiens (Somme).
8 titres de 5.000 fr. soit 40.000 fr.
M. Etampes-Bourlart, à Rousies (Nord).
5 titres de 5.000 fr. soit 25.000 fr.
M. Vasseur-Thorel, Boiry-St-Martin, (P.-C.).
5 titres de 5.000 fr soit 25.000 fr.
Mlle Tirmarche M.-T., Neuville-s-Mer (P.-C.)
5 titres de 5.000 fr. soit 25.000 fr
M. Wache Louis, à Saint-Denis (Seine).
2 titres de 5.000 fr soit 10.000 fr.
M. Ribourtout, 140, r. Ponsardin, Reims (M.).
2 titres de 5.000 fr. soit 10.000 fr.
B. Bertho-Foucart, r. Ch.-Brobell, Creil (O.).
Mlle Courbet Suzanne, à Caullery (Nord)
M. Millard L., 2, rue L.-Blanc, Courbevoie (S.)
Mlle Briend, Villa M.-J, St-Lunaire (I.-et-V.).
M. Delcourt-Cayard, Café du «Palais», Verry
M. Tellier G., Agriculteur, Grumesnil (Oise).
Mlle Ponsart, Poilly par Ville-en-Tardenois (Marne).
M. Cadie, Ervy-Petit-Bourg, (Seine-et-Oise).
M. Ferardel T., Bellevue par Champillon (M.)
M. Stas Pierre, à Nouzonville (Ardennes).
M. Wastraete-Raiment, à Cousoire (Nord).
M. Janot Léon, 24, Place Neuve Bavay (N.).
M. Deloffre A., Rte de Saïns, Avesnelles (N.).
Mlle Caubiier Rolande, à Derouville (Meuse).
M. Maisonneuve Charles, Le Havre (S.-I.).
M. Banière René-Emile, à Revigny (Meuse)
M. Hurmez-Coiraux, Facteur, Mahicamp (A.).
Mme Mathez C., Place Magenta, Nice (A.-M.).
M. Viellepeau Prosper, à Brulon (Sarthe).
M. Salingue, Cité du N° 2, Oignies (P.-de-C.).
Mlle Petit A., Saint-Pol-sur-Ternoise (P.-C.).
M. Clay Maurice, à Hallinnes (P-de-C.).
Mlle Duplessis, Béhencourt par Montigny.
M. Semmer Nicolas, à Famechon (P.-de-C.).
Mme Lequin Louise, Le Creusot (S.-et-L.).
M. Retaux, rue du Foyer, Le Tréport (S.-I.).
M. Bellet Ernest, à Basly (Calvados).
M. Leverd Lecointe, à Vonges (Côte-d'Or).

19 Titres de 2.500 francs

M. Lescroart-Levert, Cult., Templeuve (N.).
15 titres de 2.500 fr. soit 37.500 fr.
Mme Elisabeth-Thérèse, à Caen (Calvados).
M. Taymont-Coxam, à Château-Regnault (A.)
M. Bonte-Steclebout, à Péronne (Nord).
Mme Vansteene A., r Pasteur, Haubourdin (N.)

18 Titres de 1.000 francs

M. Delmont-Achart, Logny-Bogny (Ardennes)
5 titres de 1.000 fr. soit 5.000 fr.
Mme Froideval, 12, r. Fulton, Calais (P.-C.).
M. Langlais-Perseval, Villers-aux-Nœuds (M.)
Mlles R., M., G. Delahaye, à Offoy (Oise).
M. Bouche-Payen, à Fleury-la-Rivière (M.).
M. Picault A., Vaux par Meny-s-Oise (S.-O.).
M. Decormeille Guy, à Rouen (S.-I).
M. Orbain, à Cerseuil (Aisne).
Mlle Barbière Catherine, à Famars (Nord).
M. Deremetz-Dubois, La Gorgue (Nord).
M. Flament-Duquesne, r. Madame, Herlies (N.)
Mlle Bauwens A., 1, r. Magenta, Wattrelos (Nord).
M. Godeaux-Mernier, à Braux (Ardennes).
M. Moulin J., à Tendu par Argenton (Indre).

13.110

LA CÉLÈBRE TISANE AUX 18 Plantes
qui active la **DIGESTION** décongestionne le **FOIE** régularise **l'INTESTIN** et les **REINS**
THÉ DES FAMILLES
médicinal
est, grâce à ses sucs de plantes, le complément utile de votre alimentation actuelle
EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
10.101

BIJOUX D'OR BRILLANTS
VENTE ET ACHAT
BOUSQUET
EXPERT
42, Rue de la Vigne 42 - ROUBAIX
Téléphone 333.99 21.100

Je recherche TANDEM ou VÉLO bon état. S'adresser 203, rue Jean-Jaurès, à BRUAY-SUR-L'ESCAUT. 3.205

Cherche PNEU à tringles et Chambre 600 x 65 pour vélomoteur. Echange contre denrées rares. Ecrire 19, rue d'Amiens, à ARRAS. 4.102

INSTANTANÉ
est l'effet des **EUPEPTASES DUPEYROUX** qui calment immédiatement les **lourdeurs, aigreurs, renvois, flatulences, douleurs sourdes au poignantes des entérites - colites - colibacilloses - ulcères de l'estomac et de l'intestin.** Toutes pharmacies et Laboratoires du Dr Dupeyroux, 5, rue du Dr Lancereaux, Paris. Sur demande, envoi du Traité des Maladies de l'Estomac et de l'Intestin avec régimes et traitements. 11.269

LISEZ
Ce que tout jeune homme ou jeune fille doivent savoir avant le Mariage. 15 fr. franco **François, Case 31, LILLE** 34.194

A VENDRE
UN LOT RUBANS SOLDE
46, RUE GANTOIS - LILLE 13.133

SOCIETE ANONYME DES USINES GLORIEUX ET DE PIERREPONT
TISSAGE DU FAVREUIL

AVIS AU PERSONNEL
Le travail ne pouvant reprendre le Lundi 7, le Personnel est prié de se présenter dans l'ordre suivant, pour toucher les salaires, allocations supplémentaires de juin et les Congés Payés :
1re Equipe : Vendredi 11 juin à 14 h.
2e Equipe : Samedi 12 juin à 14 h. 22.122

Les Etablissements Jean D'HONDT
ONT L'HONNEUR D'INFORMER MM. LES EPICIERS DETAILLANTS **QUE LA VENTE DE CHICOREE AU MAGASIN : 19, RUE CHARLES-QUINT, A LILLE, EST PROVISOIREMENT SUSPENDUE,** ET QU'EN CONSEQUENCE **LE MAGASIN NE SERA PAS OUVERT LUNDI PROCHAIN 7 COURANT, NI LES JOURS SUIVANTS.** 22.121

"Les parachutistes allemands tombèrent du ciel comme des essaims de frelons...", *déclare un rapport anglais. Dans de nombreuses photos, l'ADLER montre ces "frelons" allemands, et publie un article captivant sur les événements vécus par un parachutiste allemand. D'autre part, le nouveau numéro de la revue expose, par l'exemple d'un He 111 et pour la première fois sous cette forme, la coopération entre ciel et terre pendant les combats. Parmi les nombreux autres articles, il convient encore de mentionner tout particulièrement un reportage du plus haut intérêt sur la mer de Chine, ce siège de tension entre trois grandes puissances. Achetez aujourd'hui même la grande revue allemande illustrée de l'aviation:*

Der Adler
Édition française / Frs. 3.–
Renseignements par l'agence Dechenne, 16/22, rue du Persil, Bruxelles 11.296

MACHINES A TRICOTER
ACCESSOIRES - PIECES DETACHEES AIGUILLES pour TOUTES MARQUES
J. DE POERCK
74, Boulevard de la Liberté - LILLE
Téléphone 717-32 12.138

POUR GUÉRIR
Il faut connaître la source du mal par la **Radiesthésie Madame G. GAUTHIER,** la virtuose de la radiesthésie à distance **vous mènera à la guérison, QUEL QUE SOIT votre cas.**
Dem. broch. NB contre 3 f. timb
Madame G. GAUTHIER
Radiesthésie
BLOIS L.-et-C.) 10.515

ADDO - FACIT
10, rue Faidherbe, LILLE - Tél. 507.84
REPARATION TOUTES MACHINES à écrire et à calculer 96

PORCELETS Expéditions toutes gares de 15 à 35 kilos, à 30 fr. le kilo. Mortalité à ma charge 8 jours. Ecrire **OUDART G., à Houdain** (P.-de-C.). 22152

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE DE GÉNIE CIVIL
152, A. de Wagram Paris-17e
ENSEIGNEMENT par CORRESPONDANCE
Cours techniques
Mécanique Constructions aéronautiques. Electricité. Commerce, Chimie. Cours de Mathématiques. — à tous les degrés 13.102

AUTOS
SUIS ACHETEUR **Tracteurs-Camions** Récents, même à réparer. **Paie comptant MEUNIER,** 13 Cité Pusy, **PARIS** (17e) 11.625

SCIENCES OCCULTES
MARTHE VOYANTE, 50, r. Bolkanowski, Asnières (Seine), 4 quest. 30 fr. (Env. photo, date naiss.) 11.282

Imprimerie du Réveil du Nord
186, rue de Paris, Lille
Le gérant : Emile GEST

Ces Dames aux Chapeaux Verts

Par Mme Germaine ACREMANT

43

Telcide qui a tout prévu sauf cela, demeure interloquée. Elle s'attendait à ce qu'on parlât aussitôt de la nochère. Elle était prête à recevoir la soumission de son adversaire. Et voici que la situation est différente :

— Comment ? votre fils ? murmure-t-elle.

— Eh oui ! mademoiselle, je deviens vieux. Les affaires d'intérêt m'ennuient. Mon fils, qui est jeune et actif, et qui est censé connaître le code, puisqu'il est avocat, veut bien accepter la charge de s'en occuper. Je lui en suis très reconnaissant. Il aura tous mes pouvoirs. Si vous avez quelque réclamation à lui adresser, je suis convaincu que vous trouverez toujours auprès de lui le meilleur accueil. Ne craignez jamais d'en abuser...

Ce disant, M. de Fleurville sourit, d'un sourire qui agace Telcide, parce qu'elle croit en comprendre la signification :

— Oui, oui, vieux finaud, pense-t-elle, je vois clair dans ton jeu. Tu veux te retirer indompté de la lutte. Mais rira bien qui rira le dernier !... Je me moque pas mal de ta nochère. J'étais assez riche pour payer moi-même sa réparation si j'avais voulu l'ordonner. Mais tu as ton amour-propre, j'ai le mien... Tu crois me réduire au rôle de solliciteuse. Tu espères que je m'humilierai devant ton fils, sous tes propres yeux... Non, non. Je ne suis pas si bête... Je suis comme toi... Je préfère la retraite à la sommation, la retraite stratégique !

Comme Jacques de Fleurville lui annonce qu'en don de joyeux avènement il lui accordera tout ce qu'elle peut désirer, elle réplique :

— Ce n'est pas à moi, messieurs, qu'il faut vous adresser. Notre sœur Jeanne est pour ainsi dire la gérante de notre ménage. Elle vous exposera ses doléances. Pour ma part, je me désintéresse depuis longtemps de ces questions d'économie domestique...

A son tour, elle sourit d'un sourire qui agace M. de Fleurville parce que celui-ci n'en comprend pas du tout la signification.

Jeanne, avec sa brutalité coutumière, prononce :

— Il y a la nochère !

Cette phrase tombe dans le salon comme une pierre dans la mare aux grenouilles. Mais loin de s'effaroucher, au contraire, tout le monde rit. Même Telcide, qui est d'excellente humeur depuis qu'elle a découvert son ingénieuse riposte :

— Je me suis permis, intervient Marie pour qu'on ne lui retire pas sa part du succès, de dire à mes sœurs que vous aviez bien voulu me promettre...

— Certainement. C'est une chose entendue. Les ouvriers viendront quand il vous plaira. Est-ce que vous permettrez que je me rende compte de l'importance des travaux qu'il y aura à effectuer ?...

Jacques, dès son entrée dans le couloir, a aperçu Arlette au fond du jardin. Il est pressé de l'y rejoindre.

— Rien n'est plus facile. Vous verrez que la pluie, en coulant, trace de longues lignes noires sur le mur...

Telcide, se faisant grande dame, mène ces messieurs dans la cour. Arlette s'y trouve, comme par hasard. Il n'y a pas besoin de présentation. M. de Fleurville se dirige vers elle :

— Mademoiselle, mon fils m'avait si souvent parlé de vous que je croyais vous connaître sans vous avoir jamais vue. Ses éloges, que j'estimais excessifs, me paraissent maintenant avoir été au-dessous de la vérité...

— Oh ! Arlette est une jeune fille très simple ! lance perfidement Telcide.

— Eh ! mais... c'est son mérite... La simplicité est la chose du monde la plus difficile à porter... Elle suppose tant de qualités naturelles.

— La nochère est de ce côté, signale Jeanne, qui prend la tête du mouvement.

— Nous vous suivons...

Arlette et Jacques marchent quelques pas en arrière du groupe :

— J'espère que vous n'êtes plus souffrante.

— Non.

— Vous vous ennuyez dans cette maison ?

— Peut-être.

— Vous paraissez avoir perdu votre belle insouciance ?

— Qui sait ?

Il lui parle pourtant avec une grande douceur. Elle ne lui répond que par monosyllabes. Maintenant qu'il est là, elle ne peut pas se rappeler son long silence inexplicable.

Or, voici qu'il lui demande :

— Avez-vous aimé les cartes que je vous ai adressées, qui représentaient le bois de Boulogne ?

— Le bois de Boulogne ?...

— Oui. Je les ai choisies pour qu'elles vous parlent de jadis.

— Je ne les ai pas reçues...

On est arrivé devant la nochère. Il est décent d'écouter les explications de Telcide :

— Il y a un trou à cinquante centimètres du toit. L'eau, qui descend avec force par le grenier est très élevé, bouillonne dans ce trou et se déverse sur le mur. Les jours d'orage, c'est effrayant à voir.

— Depuis deux mois, je n'ai reçu aucune carte, précise Arlette à mi-voix...

— Quelqu'un a donc intercepté notre correspondance.

— Qui ?

— Peut-être une forte soudure suffira-t-elle, propose Jeanne. Il y a cinq ans, pour étudier la question, j'ai grimpé sur une échelle. A présent, je ne le pourrais plus, j'ai des rhumatismes ! J'ai constaté alors que le zinc était seulement gondolé. Le plomb qui réunissait ses deux bords a sauté. J'estime qu'il suffit d'une demi-heure de travail pour que tout soit remis en état...

Amour-propre et vanité, qui inspirez quelquefois de si grandes choses, que de crimes on commet en votre nom, quand on vous place mal ! Telcide et M. de Fleurville ont été ennemis mortels pendant huit ans pour une question qui peut être résolue en trente minutes !

— Nous ferons mieux qu'une soudure, annonce Jacques. On mettra une gouttière neuve du haut en bas et on blanchira le mur. D'ailleurs, pour signaler aux ouvriers l'importance du travail, si vous le permettez, je vais prendre quelques mesures.

— A votre disposition...

Jacques saisit une échelle double, appliquée contre la porte de la buanderie, la dresse devant le mur taché et franchit ses échelons.

Comme, au sommet, il essaie de noter des indications sur son calepin et éprouve des difficultés à maintenir son équilibre, Arlette, légère, escalade l'autre côté de l'échelle :

— Je veux vous aider. J'inscrirai sur votre carnet...

Telcide se récrierait si M. de Fleurville ne lui demandait alors de visiter le jardin. Elle y consent. De loin, elle pourra surveiller les jeunes gens...

D'ailleurs, son impression sur son adversaire se modifie beaucoup. Du moment qu'ils n'ont été vaincus, ni l'un ni l'autre, il n'y a aucune rancune. Rien ne s'oppose à ce qu'ils soient amis. Il est aimable, élégant. Elle le juge très sympathique. Comme les alliées sont étroites, elle marche seule auprès de lui. Rosalie, Jeanne et Marie la suivent, piteuses dames d'honneur...

Pour ménager les apparences, Jacques commence par prendre réellement quelques mesures. Mais vite il s'inquiète :

— Dites-moi... qui a pu intercepter mes cartes ? Vous devez soupçonner quelqu'un ?

— Oui, Telcide !... J'en aurai le cœur net... Je l'interrogerai...

Ce disant, Arlette fait mine d'écrire. Elle se doute qu